

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Barclays Roll Yield Commodities Fund Catégorie d'actions HI Acc EUR (ISIN: IE00B7M53N55)

un compartiment de Celsius Funds PLC. Ce Fonds est géré par FundRock Management Company S.A. (La "Société de Gestion")

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds a pour objectif de générer des rendements corrélés à la performance de l'indice Barclays Roll Yield Total Return Index (l'Indice). L'Indice se compose de contrats (négociés sur un marché boursier) en vue de l'achat et de la vente à terme de matières premières dans les secteurs de l'énergie, des métaux de base, des métaux précieux, de l'agriculture et de l'élevage (connus sous le nom de « contrats à terme standardisés de matières premières »). Ces contrats à terme standardisés de matières premières ont une durée de vie limitée et expirent à des dates prédéterminées.

L'Indice emploie une approche fondée sur des règles en vue d'ajuster ses investissements en contrats à terme standardisés de matières premières sur une base mensuelle. L'indice vise à tirer parti de tous bénéfices générés par l'achat et la détention de contrats à terme standardisés de matières premières, en les vendant avant leur échéance puis en achetant ensuite de nouveaux contrats à terme standardisés de matières premières avec une échéance ultérieure (un processus connu sous le nom de « rolling » (roulement) des contrats à terme standardisés de

matières premières). Les rendements générés par le roulement des contrats à terme standardisés de matières premières sont désignés par le terme « roll yield ».

Le Fonds investira dans des contrats financiers dits dérivés avec Barclays Bank PLC afin d'obtenir un rendement lié à l'Indice.

Le Fonds est géré passivement et sert à suivre la performance de l'indice.

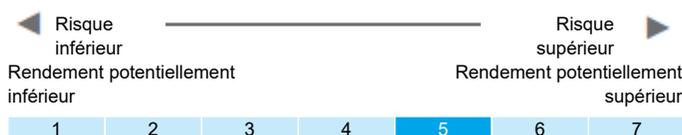
Les revenus générés par Le Fonds seront réinvestis et Le Fonds ne versera aucun dividende.

La valeur du Fonds est calculée et publiée chaque jour ouvré. Les investisseurs peuvent revendre leurs parts tous les jours ouvrés.

Le Fonds supportera des coûts relatifs à l'investissement dans le dérivé de référence de l'Indice qui auront un impact négatif sur ses performances. Ces coûts sont en supplément des frais inclus dans la section "Frais" ci-dessous.

Période de détention : moyen à long terme.

Indicateurs de risque (%)



La catégorie de risque et de rendement se calcule à l'appui de données historiques et ne représente pas forcément une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque et de rendement peut évoluer dans le temps et ne constitue ni un objectif, ni une garantie.

La catégorie la plus faible (c.-à-d. la Catégorie 1) ne signifie pas sans risque.

Le Fonds relève de la Catégorie 5 du fait de la forte amplitude et de la fréquence des fluctuations des cours (volatilité) des investissements sous-jacents référencés par le Fonds.

Les risques supplémentaires qui ne sont pas couverts par la catégorie de risque et de rendement sont recensés ci-dessous.

Le Fonds ne fournit aucune garantie du capital et n'est pas protégé, vous pouvez par conséquent perdre la totalité ou une partie de votre investissement dans Le Fonds.

Les coûts du dérivé impliquent une reproduction imparfaite de l'Indice par le Fonds.

Le processus de sélection des contrats à terme sur matières premières composant l'Indice peut ne pas enregistrer de résultats positifs.

Les investissements liés à des matières premières sont, en règle générale, plus risqués que les investissements liés à des obligations et des actions.

L'Indice peut évoluer à la hausse comme à la baisse et, par conséquent, la valeur du Fonds peut également varier à la hausse comme à la baisse. L'Indice peut sous-performer par rapport aux marchés des matières premières en général.

Étant donné que les actifs du Fonds peuvent être libellés dans des devises autres que la devise de référence du Fonds et la devise de la classe d'actions, votre investissement peut être affecté par des taux de change.

Les actifs du Fonds se composent essentiellement d'un instrument dérivé avec Barclays Bank PLC. En cas de défaillance de Barclays Bank PLC, le Fonds ne sera pas en mesure d'atteindre son objectif et il se peut que vous perdiez la totalité ou une partie de votre investissement. L'investissement dans le Fonds peut être affecté par des risques opérationnels des prestataires de services envers le Fonds. Afin d'éviter toute confusion, cela inclut la garde des actifs, ce qui relève de la responsabilité du Dépositaire. La valeur de l'investissement dépendra d'un certain nombre de facteurs.

De plus amples informations sur les risques en général figurent à la section «Facteurs de risque» du prospectus.

Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Droits d'entrée maximum	Néant
Frais de sortie	Néant
Il s'agit du montant maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant son investissement (frais d'entrée) et avant que le produit de votre investissement (frais de sortie) soit remboursé.	
Frais prélevés sur le Fonds sur un exercice	
Frais courants	0,21%
Frais prélevés sur le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des montants maximaux. Dans certains cas, ils peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir des explications à ce sujet auprès de votre conseiller financier ou distributeur.

Le montant des frais courants porte sur les frais de la période de 12 mois se terminant en décembre 2021. Il peut varier d'un exercice à l'autre. Ceux-ci excluent les frais de transaction du portefeuille et les commissions de performance, le cas échéant.

De plus amples informations sur les frais figurent à la section «Frais et Commissions» du prospectus.

Performances annuelles (%)



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les frais courants du Fonds sont inclus dans le calcul des performances passées. Les frais d'entrée et de sortie sont exclus du calcul des performances passées.

Les performances passées ont été calculées en EUR.

■ Fonds

■ Barclays Roll Yield Total Return Index

Le fonds a été lancé le 21 août 2012 et la catégorie d'actions a été lancée le 28 avril 2014.

Informations pratiques

Le dépositaire est Northern Trust Fiduciary Services (Ireland) Limited.

Le Prospectus, qui contient d'autres informations à propos du Fonds, le dernier rapport annuel et tous les rapports semestriels subséquents sont disponibles en anglais avec le Document d'informations clés pour l'investisseur est disponible en allemand, anglais, français et Néerlandais. Ils peuvent être obtenus gratuitement et sur demande au siège social du Fonds ou auprès de votre conseiller financier ou distributeur. Le Prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour Celsius Funds PLC dans son ensemble. Les derniers cours du Fonds et des actions seront disponibles auprès de l'Agent administratif du Fonds (Northern Trust International Fund Administration Services (Ireland) Limited). Vous pourriez avoir le droit d'effectuer un échange entre différents Fonds de Celsius Funds PLC, mais cela peut entraîner des coûts pour vous. Des informations détaillées sur ce processus sont disponibles auprès de votre conseiller financier ou distributeur. La Société de gestion a établi et applique une politique de rémunération conforme aux principes énoncés dans la directive OPCVM V et aux dispositions légales et réglementaires applicables au

Luxembourg. La version actualisée de la politique de rémunération de la Société de gestion comprenant, entre autres, une description du calcul de la rémunération et des avantages, l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages, y compris la composition du comité de rémunération, est disponible sur <https://www.fundrock.com/remuneration-policy/> et un exemplaire papier sera disponible gratuitement et sur demande auprès du siège social de la Société de gestion.

Le régime fiscal applicable au Fonds en Irlande peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.

La responsabilité de FundRock Management Company S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Celsius Funds PLC possède plusieurs sous-fonds différents. Les actifs et les dettes de chaque sous-fonds sont structurés conformément à la loi et votre investissement dans le Fonds ne doit pas être utilisé pour couvrir les dettes d'un autre sous-fonds.

Ce Fonds est autorisé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande (la « CBI »).

FundRock Management Company S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier («CSSF»)

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 2022-02-18.